



deutsch | français |
italiano | english



**Achtung: 20 Fehler
im Bundesbüchlein!**

La RTS reconnaît avoir diffusé une information inexacte

Suisse romande – Suite à une réclamation des initiants auprès de l'Organe de médiation de la RTS, la Télévision Suisse Romande (TSR) a corrigé la fausse information qu'elle avait diffusée, à savoir que les banques commerciales prêtent l'argent des déposants. Ce faisant, la TSR reconnaît avoir diffusé une fausse information.

Une information objectivement fausse

Dans son journal de 19h30 du 29 mai, la Télévision Suisse Romande a présenté l'initiative Monnaie pleine en 1 minute 30 en prétendant en donner une explication « cristalline ». Il y était dit qu'avec l'initiative Monnaie pleine, les banques ne pourraient plus prêter l'argent des déposants, par exemple à des entreprises. Or, aujourd'hui les banques ne prêtent jamais l'argent des déposants pour faire des crédits, mais elles le créent elles-mêmes par des écritures comptables. Ceci est confirmé par de nombreuses banques centrales, dont la BNS, la Bank of England et la Deutsche Bundesbank.

La TSR rend l'initiative Monnaie pleine incompréhensible

Cette information objectivement fausse laisse entendre aux citoyens que le système actuel fonctionnerait déjà comme le demande l'initiative Monnaie pleine, à savoir que les banques prêtent l'argent que les épargnants ou d'autres investisseurs leur ont mis à disposition. Avec une information aussi incohérente, c'est le noyau central de l'initiative, sa raison d'être, qui n'est plus compréhensible. En effet, la monnaie pleine a pour objectif principal que les banques ne puissent plus bénéficier du privilège de créer elles-mêmes de l'argent, mais qu'elles restent compétentes pour l'octroi de crédit précisément en ne prêtant que l'argent qui leur a été confié.

Le correctif de la TSR est un aveu

Ce n'est que suite à une réclamation à l'Organe de médiation de la RTS, que le service juridique de la Télévision Suisse Romande a dû admettre que celle-ci avait diffusé une fausse information. Un rectificatif a été fait au journal de 19h30 du 4 juin indiquant que les banques ne font pas les crédits par les dépôts,

mais en créant de l'argent par des écritures comptables.

Une erreur peu probable

Les initiants ont à maintes reprises, y compris par des communiqués de presse, dénoncé la fausse affirmation souvent entendue de la part des opposants selon laquelle les banques utiliseraient les dépôts des clients pour octroyer des crédits. Ce point avait également été discuté pendant l'émission Infrarouge du 23 mai. Il est donc peu vraisemblable que la TSR ait fait une erreur. Son intension semble plutôt avoir été de prendre parti contre l'initiative en reproduisant les "fake news" des opposants. Quoiqu'il en soit, et quand bien même la fausse information a été corrigée, les initiants estiment que la TRS a violé les exigences minimales de l'article 4 alinéa 2 de la loi sur la radio et la télévision, selon lequel « les émissions rédactionnelles ayant un contenu informatif doivent présenter les événements de manière fidèle et permettre au public de se faire sa propre opinion. Les vues personnelles et les commentaires doivent être identifiables comme tels. »

Violation des droits politiques

Les initiants ont déjà dénoncé les fausses informations, demi-vérités et omissions de la part des autorités fédérales dans leur présentation de l'initiative Monnaie pleine, notamment celle se trouvant dans le livret de vote du Conseil fédéral. A ce sujet, un citoyen a fait recours au Tribunal fédéral pour violation des droits politiques. Les autorités sont tenues à une information objective et complète sur les sujets politiques, tout comme la télévision est tenue de présenter les événements de manière fidèle. Il en va non seulement de l'initiative Monnaie pleine, mais de notre démocratie.

Contact

Jean-Marc Heim, bureau@monnaie-pleine.ch, 076 422 45 32

Sources et autres informations

- [Fausse information diffusée par la TSR](#) dans son journal de 19h30 du 29 mai
 - [Rectificatif de la TSR](#) au journal de 19h30 du 4 juin, min. 27
 - [Le livret de votation devient un livret de confusion](#)
 - [Fake news des opposants et du Conseil fédéral](#)
 - Communiqué de presse du 18.05.18 : [Trois fausses informations centrales des autorités fédérales](#)
 - Communiqué de presse du 21.04.18 : [Votation Monnaie pleine : recours déposé](#)
 - Communiqué de presse du 15.04.18 : [Information trompeuse du Conseil fédéral](#)
- Communiqué de presse du 12.04.18 : [Les autorités fédérales trompent les citoyens sur la monnaie pleine](#)

Zurück

Vollgeld-Initiative

Verein Monetäre
Modernisierung
(MoMo), Postfach 3160
CH-5430 Wettingen
Tel.: +41 (0)44 586 69
94
oder +41 (0)79 773 34
50

[info@vollgeld-
initiative.ch](mailto:info@vollgeld-initiative.ch)

[www.vollgeld-
initiative.ch](http://www.vollgeld-
initiative.ch)

[www.forum-
geldpolitik.ch](http://www.forum-
geldpolitik.ch)

Spendenkonto:

Postfinance 60-
354546-4

IBAN CH61 0900 0000

6035 4546 4, BIC

POFICHBEXX

Ziele

1. Allein die Nationalbank stellt künftig elektronisches Buchgeld her.
2. Dann dürfen Banken kein eigenes Geld mehr erzeugen, sondern nur noch Geld verleihen, das sie von Sparern, anderen Banken oder der Nationalbank zur Verfügung gestellt bekommen.
3. Neues Vollgeld bringt die Nationalbank durch Darlehen an Banken oder schuldfreie Übergabe an Bund, Kantone oder die Bürgerinnen und Bürger in Umlauf.